

COMPE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 MARS 2009

Présents Mmes : V ; Barencourt , V. Ehret , Ch. Merkt, A.M. Seigeot

Mrs : F. Busser, D. Hainin, Ch. Le Cosquer, D. Munier, S. Rivière, P. Rougy, P.V. Roy

Compte-rendu de la séance du 6 Février 2009.

Le compte-rendu est approuvé sans remarque particulière.. On fixe la réunion de la commission finances au Mardi 17 mars à 20h30. La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le Mardi 24 mars, pour examiner et voter le budget communal et le budget d'assainissement.

Travaux forestiers 2009.

L'ONF propose pour 2009 le dépressage des plantations dans la parcelle 13.

Le conseil municipal approuve le devis de 1200€ HT.

A noter que les travaux non effectués en 2008 ont été réalisés au mois de janvier 2009.

Leur montant d'environ 2800€ sera pris en compte dans le budget de fonctionnement 2009.

Budget communal : compte de gestion et compte administratif 2008

Le compte administratif comme le compte de gestion font apparaître pour l'exercice 2008 :

Fonctionnement : recettes 138 100€ dépenses : 105 596,16 €

Investissement : recettes 181 055,62 € dépenses: 219 954,84 €

Avec les reports 2007 les dépenses cumulées se montent à 351 302,51 € et les recettes cumulées à 378 903,32 €.

Il reste donc un excédent de 27600,81€ qui est affecté au compte de réserve

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Budget d'assainissement : compte de gestion et compte administratif 2008.

Le compte administratif comme le compte de gestion font apparaître pour l'exercice 2008 :

Fonctionnement : recettes : 48 980,13 € , dépenses : 17 170,66 €

Investissement : recettes 40 284,39 € , dépenses : 46 480,58 €

Avec les reports 2007 les dépenses cumulées se montent à 90 438,53 € et les recettes cumulées à 121 545,18 €

Il reste donc un excédent de 31 106,65 € qui est affecté au compte de réserve.

Le compte administratif de l'assainissement est adopté à l'unanimité

Perspectives budgétaires 2009.

Les investissements seront forcément moins conséquents qu'en 2008 . Un emprunt, dont les annuités se montaient à 9200 €, est terminé. Un autre est contracté : ses annuités sont de l'ordre de 7000 €

Certaines recettes 2009 sont problématiques : comment se vendra le bois ? Que faut-il attendre des droits de mutation ?

Par ailleurs le solde des subventions obtenues pour l'aménagement du centre-village est toujours en instance. Cela représente 24 000 € environ

Questions diverses.

Le nettoyage de printemps est fixé au samedi 4 avril à partir de 14h30.

Les contrôles officiels des branchements au réseau d'assainissement auront lieu en avril, sur rendez-vous. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait il faut appeler le 03 84 89 02 74 pour fixer ce rendez-vous avec le technicien.

Les compteurs de calories posés sur la chaudière du bâtiment de l'école sont opérationnels : ils permettront de répartir avec justesse le coût des livraisons de fuel entre l'école et le logement locatif.

On signale le danger que constituent de vieux arbres Impasse des Peupliers : il sont très élevés et surplombent la rue et les habitations. A chaque coup de vent de grosses branches tombent au sol. Le propriétaire doit nécessairement faire intervenir une entreprise spécialisée. La commune lui fera parvenir un courrier.